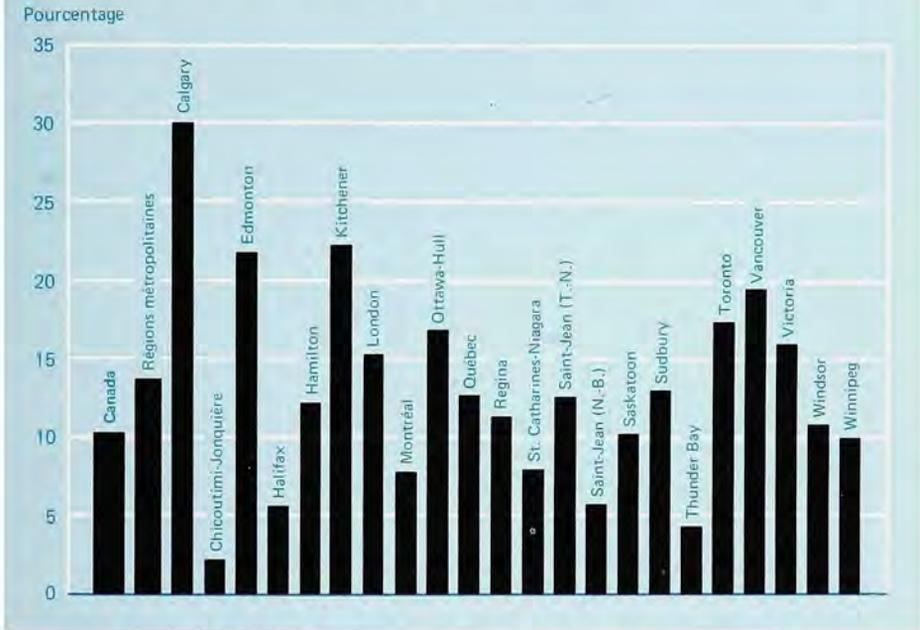


Accroissement en pourcentage de la population du Canada et des régions métropolitaines, 1966-73



groupes de taille au tableau 4.7. Deux cités constituées seulement (Montréal et Toronto) comptaient à l'intérieur de leurs limites une population de plus de 500,000 habitants, s'attribuant à elles deux 8.9% de l'ensemble de la population. A l'autre extrême, 1,093 ou la moitié des cités, villes et villages constitués comptaient moins de 1,000 habitants, mais ils ne représentaient ensemble que 2.1% de la population canadienne.

Les cités et villes canadiennes ayant une population supérieure à 50,000 habitants en 1971 figurent au tableau 4.8, lequel donne également les chiffres pour 1961 et 1966. On indique aussi l'année de constitution de ces cités et villes. Vu que les chiffres de la population pour les trois périodes de recensement ont été établis d'après les limites de la cité ou de la ville à chacune de ces dates, les chiffres d'accroissement ne sont pas exactement comparables lorsqu'il y a eu un changement de limites, en raison par exemple d'une annexion. Les astérisques indiquent les cas où il s'est produit de tels changements.

Régions métropolitaines. Aux fins du recensement, une région métropolitaine représente le principal marché de travail d'une zone bâtie en continu comptant 100,000 habitants ou plus. Le tableau 4.9 indique l'accroissement de la population dans chacune des 22 régions métropolitaines de recensement au cours de la période 1951-71, les chiffres des recensements précédents ayant été rectifiés en fonction des limites déterminées pour le recensement de 1971. A divers égards, ces chiffres, qui essentiellement mesurent la taille des grandes agglomérations urbaines du Canada, sont plus significatifs que les données ne visant que les cités constituées à l'intérieur de leurs limites, ce que présente le tableau 4.8.

La proportion de la population du Canada vivant dans les grands centres métropolitains n'a cessé d'augmenter ces dernières années, au point que plus de la moitié (55.1%) réside actuellement dans les limites des 22 régions métropolitaines définies pour le recensement de 1971. Calgary a connu le taux d'accroissement le plus élevé, soit 22.1%, durant la période la plus récente (1966-71), suivie par Edmonton avec 16.5%. Toutefois, les gains réels les plus